



DANS SA SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer un préavis positif à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la parcelle 634, rue des Châtaigniers 5, M. et Mme Patiny ;
- De délivrer une autorisation d'abattage pour un bouleau, parcelle 131, Ch. des Bassettes 3, M. et Mme Vali ;

A pris note

- Du résultat du contrôle radar effectué par la Police Cantonale à la Rte de la Gare, le 15.09.2022 de 12h00 à 13h45 : 545 véhicules ont été contrôlés dont 1 a été dénoncé. Le taux d'infractions pour Denges est de 0.18% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.78%.

La municipalité